



Saint-Marcel-les-Sauzet

# SAINT MARCEL EN INFOS

## BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

N° 58 — DÉCEMBRE 2021

### INFORMATIONS UTILES :

T : 04 75 46 70 24

E-mail Mairie :

mairie@stmarcel-sauzet.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au vendredi de 9h à 12h30

Les Samedis de 9h à 12h

7 et 22 janvier

5 et 19 février

5 et 19 mars

2 et 23 avril

7 et 21 mai

11 et 25 juin

### Édito :

C'était comment avant ? A l'époque où le mot Covid n'existe pas ?

Les annonces relatives à une nouvelle vague du virus avec un nouveau variant, l'« Omicron » et à un renforcement des contraintes sanitaires, nous contraint à revivre le Noël 2020. J'en appelle, une fois de plus, à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières.

Si je vous incite à la plus grande vigilance, je voudrais cependant mettre un peu d'optimisme dans cette grisaille ambiante. C'est pourquoi, l'équipe municipale et moi-même voulons vous souhaiter un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.

Que souhaiter pour cette nouvelle année ?

Tout d'abord qu'elle soit plus sereine que celle que nous venons de vivre, qu'elle soit également plus civique car nous déplorons encore trop d'actes d'incivilité concernant la vitesse, les déjections canines, les déchets abandonnés ou les actes de dégradations. Pour ces derniers, chaque fois que les services techniques doivent intervenir pour y remédier, c'est notre argent public qui s'évapore au lieu d'être orienté vers des investissements productifs pour le village.

Ensuite qu'elle soit plus productive, en témoigne les études lancées pour des travaux sur les espaces publics et un projet de bâtiment communal.

Elle sera également riche sur le plan politique avec la tenue des élections présidentielles, en avril, et des élections législatives en juin. Je compte sur votre participation, ces élections engagent la politique sociale, économique pour les prochaines années.

Enfin que cette nouvelle année soit festive et cela, dès le printemps avec de nombreuses manifestations organisées par nos associations ainsi que deux festivals de musique sur le terrain de la Féria et la création d'une nouvelle association « Pétanque de Saint-Marcel-lès-Sauzet », à qui nous souhaitons la bienvenue.

En revanche, si j'avais bon espoir de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux de début d'année ou à l'occasion de l'après-midi festif des seniors, la prudence et les contraintes sanitaires ont conduit la Municipalité à annuler, à regret, ces évènements.

Nous vous souhaitons à nouveau, de passer de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2022.

.

Yves LEVÈQUE  
Maire

### PERMANENCES EN MAIRIE

**Vous pouvez être reçu sur rendez-vous par :**

- Yves LEVEQUE (Maire)
- Bruno DUC (Adjoint aux finances)
- Nelly CONSTANT (Adjointe à l'Urbanisme)
- Jean-Michel ZUCCHIATTI (Adjoint à la sécurité et responsable des services techniques)

**C.C.A.S : sur rendez-vous** par Monsieur le Maire ou Isabelle ZUCCHIATTI

Centre Social de Montélimar:  
04 26 79 10 40



Saint-Marcel-lès-Sauzet - 2022

Yves LEVÈQUE et l'équipe municipale vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et regrettent de devoir annuler la cérémonie des vœux, en raison de la propagation du virus du Covid

## ATTENTION CHANGEMENT EN 2022 VOTRE BULLETIN MUNICIPAL DEVIENDRA SEMESTRIEL PARUTION EN JUIN ET DÉCEMBRE

### CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2021

#### RESSOURCES HUMAINES

La Commune a décidé d'adhérer à la convention unique du Centre de Gestion de la Drôme (CDG) - en lieu et place de plusieurs contrats -réunissant les missions de médecine du travail, d'inspection de santé et sécurité au travail, de psychologie du travail, et de coaching pour le développement de nouvelles compétences.

En parallèle, la Commune qui adhère au contrat d'assurance statutaire négocié par le CDG (pour couvrir les risques maladies, maternité, accident du travail...des agents municipaux), a acté la hausse du taux de cotisation de cette assurance, à compter du 1er janvier 2022, soit un taux de 5,40%.

#### VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN

Le Conseil municipal a accepté la vente, à des voisins riverains, d'un espace résiduel sans affectation particulière, quartier du Chêne Vert. Comme pour toute vente, l'ensemble des frais liés à cette vente est à la charge des acquéreurs en sus du prix de vente.

#### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

En attendant le vote du budget primitif 2022, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite de 25% du montant prévu au budget 2021.



#### MISE EN OEUVRE DU RECENSEMENT 2022

Pour assurer les missions du recensement 2022, la Commune a été divisée en 3 districts avec un agent recenseur par district.

Le conseil municipal a ensuite décidé de la rémunération des ces agents.

Ils devront collecter des informations auprès des habitants dans le strict respect de la confidentialité des données collectées.

Ils vous remettront des questionnaires habitants/logements, auxquels vous devrez répondre de préférence via internet. A défaut vous pourrez toujours répondre sur un questionnaire « papier » que vous remettrez aux agents recenseurs.

#### RECENSEMENT 2022

**Du 20 janvier au 11 février 2022**

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux 3 agents recenseurs recrutés par la commune.

## TRAVAUX

### AMÉNAGEMENTS DES VOIRIES, ESPACES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA COMMUNE.

Nous vous l'annoncions dans le bulletin du mois de juillet, le Conseil Municipal a approuvé deux conventions d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le CAUE de la Drôme.

Le CAUE de la Drôme (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est une association départementale qui a vocation à participer à la solidarité entre les collectivités et à promouvoir les politiques qualitatives de l'architecture, de l'aménagement et du développement des territoires drômois.

A ce titre, le CAUE accompagne les collectivités territoriales (maîtres d'ouvrage) pour les conseiller et les accompagner dans la faisabilité de leurs projets, la définition de leurs besoins, la connaissance du processus d'aménagement, l'aide à la décision et la préparation de leur commande et du recours à une maîtrise d'œuvre privée.

La commune souhaite aménager les voies et espaces publics afin de mettre en valeur et requalifier les entrées et le centre du village, de sécuriser les cheminements doux (piétons et cycles) et les circulations automobiles et de procéder à des réfections de chaussées.

Elle envisage également de valoriser le site de la Féria et de construire une nouvelle salle polyvalente en lieu et place de la salle d'activités actuelle.

Elle a donc décidé de recourir à l'expertise du CAUE pour étudier la faisabilité technique et financière de ces projets, pour établir une programmation objective et rationnelle des travaux et pour consulter les entreprises qui réaliseront les travaux.

Les projets seront définis plus précisément au cours de l'année 2022 et leur réalisation échelonnée sur plusieurs années.

#### ROUTE DE LA COUCOURDE

Le réaménagement de la voie sera étudié dans son ensemble, dès l'entrée Nord de la commune (quartier Pleignieux et Milune) par une réfection de la voirie, des aménagements limitant la vitesse et la création (ou le renforcement) de liaisons douces pouvant être séparées de la voie circulable ou au contraire des voies partagées.

Différents scénarios sont à l'étude en fonction de la topographie des lieux, du volume du trafic, de la limitation de vitesse et de la circulation cycliste souhaitée.

#### SALLE POLYVALENTE

Une réunion de lancement a permis aux élus d'exposer leurs attentes et de fixer le cadre de la commande.

L'objectif est de proposer un lieu associatif mais aussi de festivités pour tous répondant à des objectifs de qualité architecturale et environnementale.

Un groupe de travail, constitué des futurs utilisateurs (associations, école, périscolaire, élus ...) se réunira prochainement pour définir les besoins et souhaits de chacun, une programmation adaptée et pour porter ensemble la conception de ce projet.

#### ROUTE DES ANDRANS JUSQU'À LA PLACE DE LA MAIRIE

Le projet a pour objectif de poursuivre les travaux entrepris sur la route de Montélimar par une mise en valeur de l'entrée Est du village, une amélioration du confort et de la sécurisation des cheminements, une restructuration de l'accès à l'école et une valorisation paysagère de la place de la Mairie,

#### AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE LA FERIA

La commune souhaite valoriser ce site dédié aux loisirs et aux festivités en conservant son caractère naturel qui fait tout son charme.

En effet, s'il est largement sous utilisé, le site fait également l'objet de mesures de protection de la nature (Zone Natura 2000, ZNIEFF type I et II, arrêté de protection des habitats naturels ...) qui restreignent les possibilités d'amélioration des lieux.

Cependant, il s'agira de réorganiser le site pour proposer différents espaces et différentes activités, favoriser la promenade et la flânerie ainsi que des activités sportives ou de loisirs (parcours de santé, jeux de boules...)

Une investigation auprès des utilisateurs du site permettra d'appréhender les besoins et les enjeux de l'aménagement à réaliser.

## SECURITE ROUTIÈRE

### RADAR PÉDAGOGIQUE

Du 12 au 17 novembre, le radar pédagogique, positionné Route de la Coucourde, a enregistré vos passages :

- près de 82% des automobilistes respectent la limitation de vitesse (50 km/h)
- Près de 16% roulent entre 50 et 70 km/h
- 2% circulent à plus de 70 km/h avec une mention « spéciale » et désolante à 101 km/h.

L'excès de vitesse vous expose à une amende forfaitaire de 135 € (ou 68€), à un retrait d'un ou plusieurs points et, dans les cas les plus graves, à une suspension du permis de conduire.

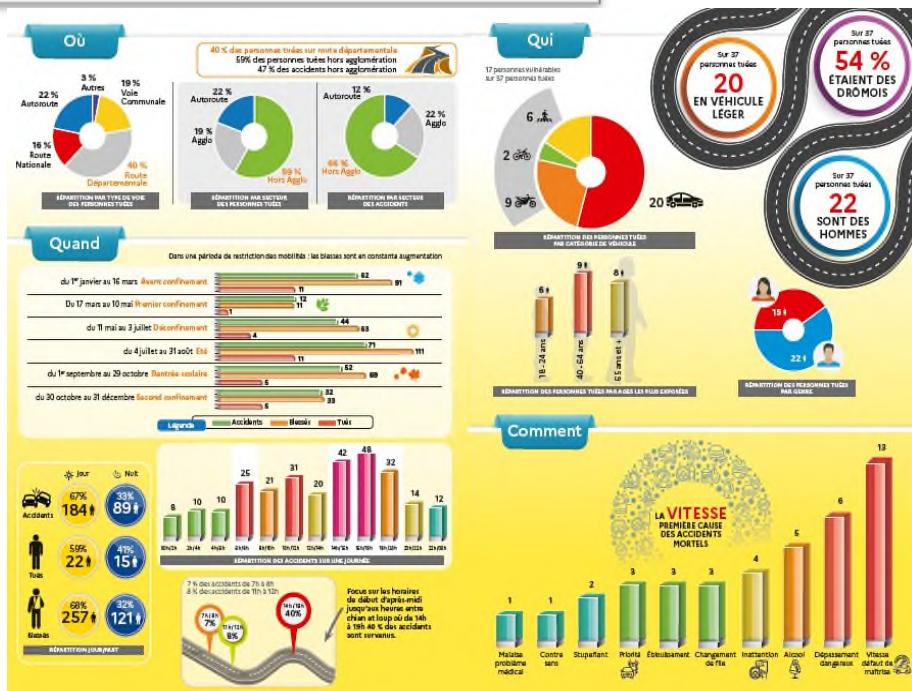
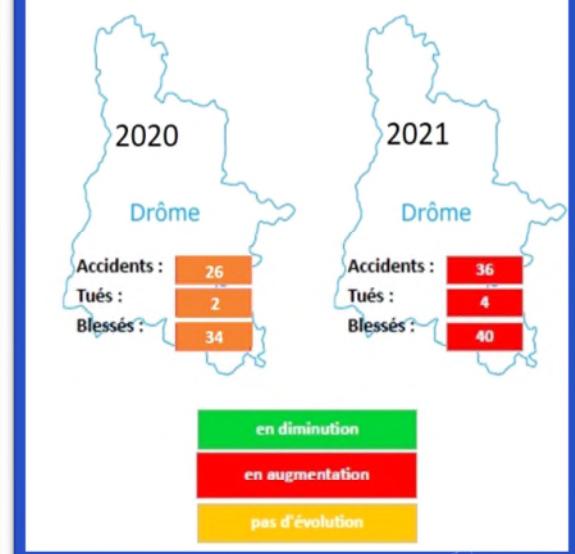
Mais au-delà de ces sanctions, c'est votre sécurité et celle des autres usagers de la route que vous mettez en danger.

Le Code de la route prévoit une amende forfaitaire de **135 €** (contravention de 4<sup>e</sup> classe) pour tout excès de vitesse de moins de 50 km/h. Seule exception, lorsque l'excès est inférieur à 20 km/h et que la vitesse maximale autorisée est supérieure à 50 km/h, l'amende ne dépasse pas les **68 €** (contravention de 3<sup>e</sup> classe).

Classe	Infractions	Amendes	Points retirés	Peines complémentaires
3 <sup>e</sup> classe	Excès de vitesse < à 20 km/h (hors agglomération)	68€	1	Aucune
4 <sup>e</sup> classe	Excès de vitesse < à 20 km/h (En agglomération)	135€	1	Aucune
	Excès de vitesse < à 30 km/h	135€	2	Aucune
	Excès de vitesse < à 40 km/h	135€	3	3 ans de suspension
	Excès de vitesse < à 50 km/h	135€	4	3 ans de suspension
5 <sup>e</sup> classe	Excès de vitesse = ou > à 50 km/h	Maximal de 1500€	6	3 ans de suspension, sans sursis, ni « permis blanc », confiscation possible
Délit	Excès de vitesse = ou > à 50 km/h	Maximal de 3750€	6	3 ans de suspension, sans sursis, ni « permis blanc », confiscation, 3 mois de prison

### L'accidentalité routière dans la Drôme

#### Baromètre du mois d'octobre



# VIE COMMUNALE

## INCIVILITÉS

Les Etats-Unis ont les Oscar, La France a les César, Cannes a la Palme d'Or, Et pour la 4<sup>ème</sup> fois cette année, Saint Marcel-les-Sauzet a le prix de la poubelle penchée, du grillage saccagé, de la boîte aux lettres et du banc vandalisés !

Mais il n'y aura pas de remise de récompense.



## ÉLECTIONS

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022**.

Voter est un droit mais aussi devoir civique.



Elles seront suivies, **les dimanches 12 et 19 juin** par les élections législatives.

Nos aïeux se sont battus pour avoir le droit de vote universel : les hommes l'ont obtenu en 1848 et les femmes en 1944. L'élection du Président de la République, au suffrage universel, a été accordé en 1962 par le Général DE GAULLE.

Une refonte des listes électorales a été décidée par le gouvernement : vous recevrez donc, avant les prochaines élections, une nouvelle carte électorale.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour l'élection législative.

N'oubliez pas que pour pouvoir voter, il vous sera demandé **une pièce d'identité**.



## BIBLIOTHEQUE



# VIE COMMUNALE

## ANIMATIONS

### ILLUMINATIONS DE NOËL



La traditionnelle cérémonie des illuminations de Noël s'est déroulée « sans tambour ni trompette », afin de respecter les nouvelles règles sanitaires et surtout pour éviter, avant les fêtes de Noël, d'aggraver une situation qui ne s'améliore pas et devient de plus en plus préoccupante.



Les vainqueurs du concours sont les suivants :

- 3 à 6 ans : Adam JEAN, Anaé GODIER, Kylian CARLE

- 7 à 11 ans : Garance THEULEAU, Lucie CREDEVILLE, Clara GRECO



## CÉRÉMONIE

### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Si le 11 novembre est devenu un jour de mémoire, c'est aussi la mémoire d'un jour : celui de l'Armistice de 1918 qui mis fin aux combats de la Première Guerre Mondiale (1914-1918). C'est en effet le 11 novembre 1918 que Clemenceau a lu les conditions de l'armistice.



Plus récemment, la loi du 28 février 2012 a fait de cette journée nationale une journée d'hommage à tous les Morts pour la France, quel que soit le conflit. Le 11 novembre est devenu une forme de catalyseur des mémoires des morts au combat, permettant pleinement aux opérations extérieures d'être intégrées à la mémoire collective.



Ce 11 novembre, le maire Yves LEVÈQUE, le président des Anciens Combattants Roland FERNEZ ont déposé une gerbe au Monuments aux Morts en présence des élus, du corps des sapeurs pompiers de Sauzet



## RÉGION AURA (Auvergne Rhône Alpes )

### UN PEU PERDU? PRENEZ LE BUS DE L'ORIENTATION!



Le Bus de l'orientation sillonne les routes d'Auvergne-Rhône-Alpes pour faire découvrir les métiers et les formations, y compris dans les lieux les plus éloignés des centres d'information. C'est un outil pédagogique complet, pouvant accueillir les classes et les demandeurs d'emploi, jeunes et moins jeunes, dans d'excellentes conditions et par petits groupes.



Le bus de l'orientation stationnera en :

- ◊ Ardèche du 1er au 11 mars 2022
- ◊ Drôme du 8 au 11 février 2022

Dès que le calendrier sera fixé, vous serez informés des lieux de RDV via le panneau lumineux de la mairie et la page Facebook d'Ensemble pour Saint-Marcel.

### Des aides pour passer le permis B

Avoir le permis de conduire est un atout important pour accéder à l'emploi. La Région a mis en place une aide financière de 200 euros pour tous les jeunes ayant 18 ans dans l'année en cours. Des aides plus importantes, de 500 euros et 1000 euros, sont ouvertes aux jeunes qui effectueront des missions d'engagement volontaire proposées par les associations partenaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

[jeunes.auvergnerhonealpes.fr](http://jeunes.auvergnerhonealpes.fr)

## C.C.A.S—PROXIMITÉ & SOLIDARITÉ

### **MASQUES POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE PRIMAIRE (CP-CM2)**

Avec l'évolution des conditions sanitaires, le CCAS a décidé de fournir de nouveaux masques aux enfants de l'école primaires. En effet, les élèves ont l'obligation de porter un masque dans leur salle de classe et dans la cour de récréation. Quatre masques par enfant seront ainsi distribués. Ces masques sont lavables 50 fois. Cette distribution se fera par l'intermédiaire des instituteurs et professeurs des écoles lors de la rentrée de janvier 2022.



### **HALLOWEEN**

Privés de chasse aux œufs de Pâques, les petits (et grands) Saint-Marcellous se sont rattrapés pour Halloween. Ils ont participé à une grande chasse aux bonbons dans les rues du village. A cette occasion, ils ont porté les masques fabriqués lors de l'animation organisée par les bénévoles de la bibliothèque

Les sacs bien lourds de friandises, ils se sont ensuite retrouvés à la salle d'activités où un goûter délicieusement effrayant les attendait !



Dimanche 5 décembre, dans le cadre du Téléthon 2021, les conseillers municipaux se sont mobilisés pour vendre des cyclamens, lors du marché hebdomadaire. 50 pots de cyclamens ont ainsi trouvé preneur malgré le froid qui régnait

# **Annulé**

### **APRÈS-MIDI FESTIF DES SENIORS et COLIS GOURMANDS DE DEBUT D'ANNEE**

Le CCAS organise le dimanche 9 janvier 2022 un après-midi festif à destination des seniors, sous réserve de l'évolution du COVID et de conditions sanitaires favorables.

**Les colis gourmands de début d'année pourront être retirés en mairie, à partir de début janvier 2022.**

### **ÉTAT CIVIL**

#### **Naissance :**

- Mathys, Nicolas, Laurent MOUGENOT né le 13 octobre 2021 à Montélimar
- Hayden LEPOT né le 14 octobre 2021 à Montélimar
- Zoé MARANGONI née le 30 octobre 2021 à Montélimar
- Margot, Odile, Lucette ROMIEU née 7 novembre 2021 à Montélimar

#### **Mariage :**

- Nelly BALDASARI et Christophe VIGNE le 16 octobre 2021

#### **Décès**

- Christian DÉGUILHEN décédé le 15 octobre 2021 à Valence
- Noël ARNAUD décédé le 2 novembre 2021 à Montélimar

## COMMERÇANTS ET ARTISANS



# Analyse et Recherche de Fuite

5 Ancienne Route de Sauzet 26200 MONTELIMAR  
[www.analyse-recherche-fuite.com](http://www.analyse-recherche-fuite.com)  
**07.64.72.47.49**

Des Hommes du BÂTIMENT à votre SERVICE

BÂTIMENT - TP - GROS OEUVRE  
TRAUVES DE MACONNERIE GÉNÉRALE  
DÉMOLITION ET RÉHABILITATION

**DCA**  
SERVICES



Bâtiment Bureaux Tertiaires St Paul-3-Châteaux  
Bâtiment Bureaux Privas  
Traitement par agrapage - Le Teil  
Bâtiment Bureaux Tertiaires St Paul-3-Châteaux

Siège social : Le Pernel 07580 Berzème Etablissement secondaire : Z.A Fontgrave 26740 Montboucher-sur-Jabron 04.75.36.58.76 contact@dca-bs.fr



# M.E.S

MAINTENANCES - ENTRETIENS - SERVICES

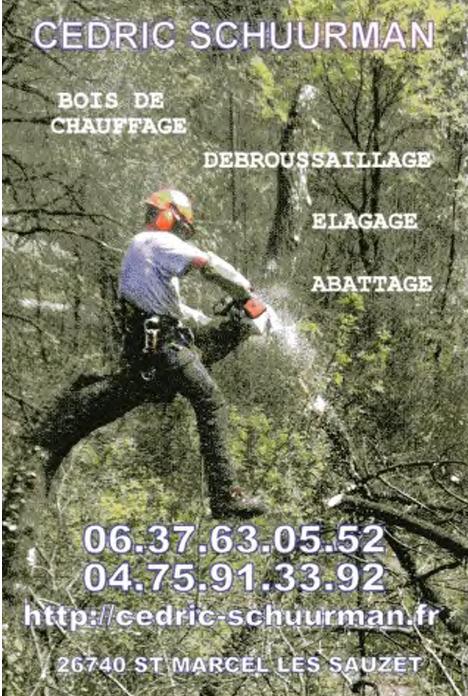
182, route de Sauzet - 26200 Montélimar  
**06 33 43 85 75**



# SAS YOHAN LOPEZ

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION

06 30 11 10 00 | [contact@sasyohanlopez.com](mailto:contact@sasyohanlopez.com)  
182, route de Sauzet - 26200 Montélimar  
[www.sasyohanlopez.com](http://www.sasyohanlopez.com)



**CEDRIC SCHUURMAN**

BOIS DE CHAUFFAGE  
DEBROUSSAILLAGE  
ELAGAGE  
ABATTAGE

06.37.63.05.52  
04.75.91.33.92  
<http://cedric-schuurman.fr>  
26740 ST MARCEL LES SAUZET



# A.B.S

AIDES - BRICOLAGES - SERVICES

11 Rue Montant au Château - 26200 Montélimar  
[aidesbricolageservices@gmail.com](mailto:aidesbricolageservices@gmail.com) - 06 33 42 55 57

## COMMERCANTS ET ARTISANS

**A.S.E.**  
audigier.sautel - électricité

électricité  
chauffage - climatisation  
pompe à chaleur  
alarme  
photovoltaïque

Tél. 04 75 01 38 38

P.A. du Meyrol - 22, rue des Esprats - 26200 MONTELIMAR  
e-mail : aselec@wanadoo.fr

**gineys**  
AUTOCARS

Votre partenaire transport pour vos déplacements scolaires, sportifs et associatifs  
04 75 01 87 24 / contact@autocars-gineys.fr

**MONTÉLIBUS**

Pour vous déplacer dans tous Montelimard Agglomération  
04 75 01 96 00 / www.montelibus.fr

**DIDIER DUVERGER**

Maçonnerie générale, toitures,  
application de béton ciré,  
pose de carrelage, parquet

6, côte soleil  
26740 St Marcel les Sauzet  
0661708229/0475510768  
didierduverger@sfr.fr



**"Diamantino" PIZZA**  
**DIAMANTINO PIZZA**  
**Tous les jeudis—Place de la Mairie**  
**06 08 27 13 63**



Avec en prime, des animations spéciales  
comme la vente et la dégustation d'huîtres,  
organisée le dimanche 14 novembre, par le  
Rugby Club Canton de Marsanne.

### LES COMMERCANTS AMBULANTS

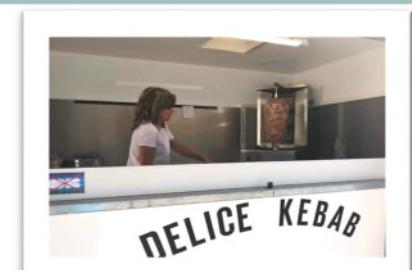
Trois soirs par semaine, vous avez la possibilité de commander vos repas : traiteur, pizzaiolo, ou kebab.



Mardi de 17h00 à 21h30



Jeudi de 17h00 à 21h30



Dimanche de 17h00 à 21h30  
Page : 9



## ENVIRONNEMENT / RÉDUCTION DES DÉCHETS

## Que faire de son marc de café ? Les 7 usages pour diminuer vos déchets

### Gommage naturel visage et corps

Le marc de café peut tout à fait s'utiliser dans la salle de bain ! Il fera un excellent gommage, aussi bien pour le visage que pour le corps.



Le marc de café est un gommage naturel très efficace : ses grains fins permettent d'exfolier l'épiderme en douceur. Il débarrasse la peau des cellules mortes qui s'accumulent à sa surface et affine le grain de peau. La caféine, elle, vient réveiller l'épiderme : une véritable opération coup d'éclat !

De plus, la caféine agit sur la microcirculation locale, permettant la décongestion des tissus et leur drainage.

### Anti-mauvaises odeurs

Le marc de café élimine les mauvaises odeurs ! Vous pouvez donc en placer une coupelle dans votre frigo si l'odeur d'un aliment, comme le fromage, vous dérange. Vous pouvez également vous laver les mains au marc de café après avoir découpé de l'ail ou de l'oignon pour éliminer l'odeur.

### Nettoyer vos canalisations

Le marc de café prévient l'obstruction des canalisations ! Il suffit de le vider dans le siphon de l'évier et de rincer à l'eau chaude. Il limite ainsi le développement des micro-organismes dans la tuyauterie. Les mauvaises odeurs seront par la même occasion éliminées.

### Engrais organique

Le marc de café est également un excellent engrais naturel, notamment pour fertiliser les tomates. Vous pouvez donc épandre le marc de café au pied de vos plantes ou le mélanger à la terre en binant pour en faire un amendement. Il deviendra un bon allier de votre jardin bio en améliorant la structure de votre sol et sa teneur en éléments nutritifs. Il peut aussi bien être utilisé pour vos plantes d'intérieur que dans votre jardin comme fertilisant pour les arbres fruitiers et les arbustes.

### Activateur de compost

Vous avez un lombricomposteur à la maison ? Les vers de terre adorent le marc de café et cela les aidera à digérer la matière organique du compost. N'hésitez donc pas à leur donner ! Il vous aidera à équilibrer votre quantité d'épluchures et améliorera le processus de décomposition du lombricompostage. Le filtre à café est également biodégradable, vous pouvez donc le jeter dans le lombricompost.

### Terreau pour semis

Riche en azote, en phosphore et en potassium, le marc de café fera un excellent terreau riche en nutriments pour vos semis. Mélangez en quantité égale le marc de café et la terre de jardin et vous obtiendrez un excellent terreau. Votre terre sera idéale pour planter vos légumes ou votre jardin d'ornement. En petite quantité, il peut aussi être mélangé à la terre lorsque vous rempotez vos plantes au printemps.

### Répulsif contre les petits ravageurs

Le marc de café peut également éloigner les limaces et les escargots si vous en saupoudrez autour de vos plantes. L'effet sera plus ou moins efficace selon la teneur en caféine de votre marc. Son odeur éloigne les fourmis et les mouches de vos plantes.

Le café est un répulsif naturel anti-insectes : fourmis, araignées, puces... le marc de café fait fuir toutes les petites bêtes grâce à ses propriétés insectifuges et sans risque pour les bébés et les personnes sensibles.

Placer près des portes et des fenêtres de petits bols contenant le marc de son café du matin.

Le marc de café vous aidera à repousser les nuisibles sans les tuer. Mais comme dans le cas de la cendre, par exemple, il doit être remplacé après une pluie sévère.



# MONTELIMAR AGGLOMÉRATION

## **SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DE L'HABITAT (SPPEH) ET DU PETIT TERTIAIRE**

Le SPPEH est animé par le **CEDER—04.75.26.22.53** ou sur RDV à Montélimar les lundis matins et vendredis après midi.

C'est un **dispositif global d'accompagnement** dans vos démarches de rénovation performante de votre logement et un **service public accessible à tous** (propriétaire occupant ou bailleur, exploitant d'un local tertiaire, locataire sous conditions).

Le CEDER vous accompagnera dans votre projet de travaux avec un pré-diagnostic, des préconisations techniques neutres, l'aide à la décision du scénario, l'optimisation des aides financières et la mise en relation avec les professionnels RGE.

**Les travaux concernés** : isolation, menuiseries, chauffage, ventilation, eau chaude sanitaire, climatisation, énergies renouvelables .

**Les aides mobilisables** : Subventions, aides publiques territoriales, crédits d'impôts, TVA réduite sur travaux de performance énergétique, prêts à taux zéro, valorisation des CEE.

**Attention, les demandes d'aides doivent être faites avant le commencement des travaux**

## VIE ASSOCIATIVE

### Programmation des animations connues à ce jour

Dimanche 20 février—**BELLE ÉPOQUE** : repas choucroute avec animation

Dimanche 20 mars—**BELLE ÉPOQUE** : concours de belote

Dimanche 30 avril—**ECKOSOND'ARTS** : festival de musique



Dimanche 15 mai—**AMICALE LAÏQUE** : vide grenier

Fin mai—**BELLE ÉPOQUE** : visite de la Grotte Chauvet ou Peaugres ou les Carrières de Lumière

Samedi 4 juin—**COMITE DES FÊTES** : repas dansant

Vendredi 1er et samedi 2 juillet, de 18h00 à 01h00—**WONDERSUN FESTIVAL** : deux soirées musicales - musiques urbaines et pop/électro

Samedi 9 juillet—**COMITE DES FÊTES** : journée Western avec un nouveau spectacle

Samedi 3 septembre—**COMITE DES FÊTES** : Pasta Party

Courant septembre—**BELLE ÉPOQUE** : voyage au Puy du Fou ou sur le canal du Midi

Samedi 8 et dimanche 9 octobre—**COMITE DES FÊTES** : fête votive

Dimanche 13 novembre—**BELLE ÉPOQUE** : loto

